

COMPTE-RENDU

Mercredi 22 avril 2026

10 PRÉSENTS

- Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble
- François Bourcier - CGT spectacle
- Hervé Lamouroux - Groupe des 20
- Robert Magurno - CGT spectacle
- Frida Morrone - Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)
- Nicolas Poirel - Fédération nationale des Arts de la rue (FNAR)
- François Pouzadoux - Région AURA
- Ubavka Zaric - DRAC ARA
- Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (AURA SV)
- Églantine Chabasseur - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (AURA SV)

EXCUSÉS

- Jérôme Laupies - Syndicat des musiques actuelles (SMA)
 - Thomas Bouillon - Festivals Connexion
-

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ	2
RÉFLEXION SUR LA POURSUITE DES ÉTUDES SUR LES FESTIVALS	4
> Évaluation des aides aux festivals DRAC & Région	4
> Volet qualitatif en complément aux précédentes études	4

TOUR D'ACTUALITÉ

François Bourcier - CGT spectacle : hier, Les Utopiques et le SNMS ont organisé une réunion d'information à destination des compagnies qui souhaitent faire le Festival d'Avignon, en 2026 ou plus tard. Une vingtaine de compagnies, de Lyon, de Chambéry et d'ailleurs, a participé. La démarche est intéressante, ça leur permet de savoir où ils mettent les pieds. La Métropole nous a accueilli.

Frida Morrone - RNCAP : le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole a mené une étude sur la répartition femmes-hommes dans la programmation de 50 festivals : à quelles plages horaires, en direction de quels publics... ? Partagées à l'automne 2025, les conclusions seront présentées le 21 juillet de 16h30 à 18h à Avignon. On essaie d'associer d'autres disciplines "minoritaires" (marionnette, cirque, peut-être arts de la rue) à cette présentation, et d'ouvrir des perspectives : quelles solutions pourraient être apportées à ces questionnements qui avancent très (trop) doucement ?

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : en réponse aux incertitudes budgétaires, des réunions sont régulièrement organisées à France Festivals sur les modèles économiques, les coopérations et les mutualisations. A noter : France Festivals organisera son 2^e Forum les 29 & 30/09/26 à Amiens (programmation à venir).

Par ailleurs, les orientations politiques du nouveau mandat risquent d'avoir un impact fort sur les programmations, qu'il y ait eu changement de couleur politique ou simplement d'équipes.

Questions à la DRAC, des nouvelles concernant l'Été culturel - "Prendre l'air (du temps)" en Auvergne-Rhône-Alpes - et l'enveloppe festivals ? A la Région, qu'en est-il de Culture en territoire ?

François Pouzadoux - Région AURA : concernant Culture en territoire et après 3 ans de fonctionnement, le dispositif n'a pas encore été relancé : nous sommes en phase d'évaluation de sa pertinence. Il pourrait être rouvert pour 2026 mais nous n'avons aucune date à ce jour. Pour ce qui est des festivals, ils sont votés par trimestre. Lors de la commission permanente du 2 avril les festivals du 2^e trimestre ont été votés, la prochaine commission aura lieu le 26 juin pour les festivals de l'été.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : lors de la dernière plénière du COREPS, il m'avait pourtant semblé entendre que rien n'interdisait d'arbitrer au fil de l'eau pour les festivals qui auraient déposé leur demande. Pour les événements de novembre comment ça va se passer, est-ce que le vote interviendra avant l'été ?

François Pouzadoux - Région AURA : lors du vote du 2 avril on a débordé un peu sur le mois de juillet mais pour des questions de pilotage et de maîtrise budgétaire, il ne nous est pas possible de faire passer les festivals de décembre en avril. Nous devons nous assurer que les périodes et ce qu'elles recouvrent soient comparables d'une année sur l'autre.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : je comprends, mais il me semble qu'on peut quand même piloter ça annuellement. Le fonctionnement actuel est délétère pour les festivals, donc dans la mesure où les dossiers sont prêts (et pour ceux qui travaillent avec les collectivités c'est le cas), ce serait bien qu'ils soient traités. Quant à Culture en territoire, c'est problématique de ne pas avoir de date : ça accentue la précarisation budgétaire des organisations.

Céline Fuchs - COREPS / AURA SV : voici les informations transmises par Jérôme Laupies pour le Syndicat des musiques actuelles (SMA) :

- CNM : les aides aux festivals sont relativement préservées cette année mais les aides transversales (égalité, transition écologique...) et les aides aux lieux et aux producteurs sont très en baisse.
- Décret son : en parallèle de nombreuses réunions, des expérimentations ont été menées par les professionnels pendant 10 mois. Une note rédigée collectivement a été finalisée, elle doit maintenant être validée par les ministères de la Culture, de la Transition écologique et de la Santé.
- Utilité sociale des festivals : plusieurs festivals adhérents du SMA se sont lancés dans un projet d'expérimentation de l'outil d'auto-évaluation NOURA.
- Transition écologique : suite au projet Déclis, qui a permis à 5 festivals de réaliser leur bilan carbone et de définir des plans d'actions à la fois individuels et collectifs pour réduire les émissions carbone et gaz à effet de serre, une consultation est actuellement menée sur le lancement d'un projet sur l'adaptation des festivals de plein air aux enjeux climatiques.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : la baisse de budget va être importante pour les festivals, on passe de près de 2,6 millions en 2025 à environ 1,8 millions en 2026, et la baisse devrait surtout impacter les petits festivals. Malgré tout, on reste au-dessus des montants de 2019, avant la mise en place du fonds festivals.

Dans le plan ruralité 2025, 60 000€ avaient été fléchés sur les festivals mais on ne sait pas ce qu'il en est pour 2026. Concernant l'été culturel, qui en Auvergne-Rhône-Alpes intégrait le plan camping, nous n'avons aucune nouvelle sur le renouvellement de l'appel à projets cette année.

Au-delà des baisses déjà annoncées, une mise en réserve de 10% est prévue.

Nicolas Poirel - FNAR : côté Mix'Arts, malgré de nombreuses demandes de rendez-vous et un courrier co-signé avec le SMA au président du Département, nous n'avons plus aucun lien ni avec le Département de l'Isère ni avec la Région depuis mai dernier, que ce soit avec les élus ou les services. On est en grosse difficulté et ça impacte aussi les artistes qu'on accompagne. Ça touche à la liberté de création et de programmation, est-ce que la DRAC pourrait nous aider à renouer le dialogue ?

Par ailleurs et ça ne concerne pas que nous, gros problème avec le versement des soldes de subvention par la Région, ce qui engendre des problèmes de trésorerie. On ne sait plus à qui s'adresser, ça devient compliqué.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : il faut qu'on voie ce qu'on peut faire mais les collectivités ont la libre administration, c'est dans la constitution. Donc si une collectivité ne souhaite pas répondre, c'est très difficile de trouver l'entrée pour agir.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : France Festivals a envoyé un courrier à tous les départements pour souligner l'importance des festivals, et donc l'importance de les soutenir. Nicolas, je te préviendrai si on a une réponse du Département de l'Isère.

Frida Morrone - RNCAP : merci d'avoir évoqué les questions de censure, de notre côté on a des remontées notamment un cas dans la Drôme. Ça a des conséquences quand des cofinancements sont exigés, si le département se retire ça remet en question d'autres financements. Cette problématique rejoint le GT politiques publiques.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : je ne connais pas ce cas particulier. Nous ne conditionnons pas nos aides à la participation des départements mais à l'inscription dans un réseau professionnel. Et un projet n'est pas viable s'il n'est soutenu que par l'Etat, les équipes se tournent vers le local avant de solliciter l'Etat.

Nous avons une cellule de veille sur les atteintes à la liberté de création et de programmation, et la haute fonctionnaire Juliette Mant a rédigé un plan et un guide juridique : n'hésitez pas à vous en saisir.

- [La liberté de création. Guide juridique et pratique](#)
- Contacts DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : Jacqueline Broll & Ubavka Zaric
libertecreation-auvergnerhonealpes@culture.gouv.fr

L'autocensure est aussi un gros sujet. On vous encourage à faire remonter les cas, ça nous permet de nourrir le guide. Vous pouvez aussi en parler directement à vos conseillers sectoriels.

RÉFLEXION SUR LA POURSUITE DES ÉTUDES SUR LES FESTIVALS

Lors de sa réunion du 16 janvier, le comité de pilotage du COREPS a fixé les grands axes de travail pour 2026. Pour le groupe festivals, deux volets ont été validés :

- Veille et remontée des informations spécifiques aux festivals aux groupes Emploi Formation et Politiques publiques et au COPIL.
- Poursuite des études :
 - o Evaluation (modalités, conventionnements...):
 - Fonds festivals de la DRAC
 - Dispositif de soutien aux festivals de la Région
 - o Enrichissement des précédentes études par un bilan qualitatif et un rapport d'analyse de l'action publique.

> ÉVALUATION DES AIDES AUX FESTIVALS DRAC & RÉGION

Ubavka Zaric - DRAC ARA : on vous a transmis les données pour 2023 et 2024, à vérifier pour 2025.

François Pouzadoux - Région AURA : de notre côté, les informations sont publiques donc nous les tenons à votre disposition. Il faudrait juste préciser les éléments qui vous intéressent plus particulièrement : on dispose dans nos bases d'autres informations que celles disponibles dans les délibérations, par exemple la discipline, la saisonnalité, la taille...

Hervé Lamouroux - Groupe des 20 : ce serait intéressant de connaître le pourcentage des subventions par rapport aux budgets globaux.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : ce serait intéressant d'avoir ces données pour 2023, 2024 et 2025 pour pouvoir les consolider.

François Pouzadoux - Région AURA : dès que vous aurez précisé vos besoins, on pourra regrouper toutes les données dans un même tableau. On pourra aussi voir si, à l'avenir, d'autres items pourraient être ajoutés au dossier de demande d'aide : répartition femmes/hommes dans les programmations et/ou dans les directions par exemple.

Frida Morrone - RNCAP : dans ses études sur la répartition femmes/hommes, le Réseau National du Conte et des Arts de la Parole s'est intéressé à l'artistique uniquement, jamais aux directions et/ou aux équipes organisatrices. Ce serait bien de consolider ces données, et de voir comment elles pourraient être appréhendées à l'échelle du secteur. Nous sommes ouverts à toutes les propositions dans ce sens.

François Pouzadoux - Région AURA : on pourrait rajouter des items sur la parité pour les festivals, mais la direction des petits festivals bénévoles est souvent collective. C'est plus clair pour les lieux, que ce soit pour les directions et dans les programmations.

> VOLET QUALITATIF EN COMPLÉMENT AUX PRÉCÉDENTES ÉTUDES

Plusieurs pistes ont été évoquées lors du COPIL : travailler sur la territorialisation des festivals, pour avoir une meilleure connaissance des liens ; réaliser un bilan qualitatif à l'échelle des territoires ; enrichir les éléments quantitatifs de bilans qualitatifs, sur ce que les festivals changent et apportent aux habitants et à la vie culturelle des territoires au sens large, et d'un rapport d'analyse de l'action publique.

Robert Magurno - CGT spectacle : attention au terme "qualitatif" et à ce qu'on peut mettre derrière : ça peut vite toucher à la liberté de création et de programmation, c'est dangereux. Il faudrait trouver un autre terme.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : on a parlé d'utilité sociale, d'impact des festivals sur les territoires. L'idée était de travailler sur du contenu.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : on peut travailler sur ce que les festivals produisent comme activité sur un territoire. L'impact économique a déjà été largement étudié, par contre on peut s'intéresser à la manière dont les festivals travaillent ensemble sur les territoires, aux complémentarités qu'ils développent. On a esquissé des choses avec le Département de l'Ardèche, dans un cadre plus large. On peut aussi étudier les résonances, les traces que les festivals laissent sur les territoires, en quoi ça modifie les territoires. Quelles sont les résonances sensibles, qu'est-ce que ça crée sur les territoires comme lien social, comme image... Ça suppose de sortir de la logique des festivals ponctuels, qui n'ont aucune présence sur les territoires le reste de l'année. Ça fait partie d'échanges plus larges, a fortiori sur les territoires ruraux ou politique de la ville ; dans les zones urbaines le sujet est de moindre intérêt.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : on aurait pu utiliser le terme "empreinte" mais ça a été pris pour le carbone. Résonances sensibles c'est bien.

François Pouzadoux - Région AURA : côté Région et collectivités territoriales, il ne faut pas négliger les retombées économiques et l'emploi : les élus y sont très sensibles. Qu'est-ce qu'un festival apporte au territoire, en nuitées, en vie économique, en achats...

Une chose qui serait aussi utile à analyser en termes de territoire c'est la diversité artistique, et notamment la sur-représentation de certaines disciplines sur un même territoire. Ça rejoint ce que dit Ubavka sur les complémentarités. Il faut interroger les modèles et les complémentarités, et réfléchir à comment faire émerger d'autres disciplines sur certains territoires. C'est rejoint la question du « à quoi ça sert ? » : les festivals d'été sont prédominants, est-ce pour la population ou pour les touristes, est-ce que les habitants en profitent vraiment ?

Robert Magurno - CGT spectacle : dans les festivals, ce ne sont pas les habitants qui créent le plus de retombées ?

François Pouzadoux - Région AURA : ça dépend des points de vue et des retombées prises en compte, si c'est l'économique ou la diversité des propositions sur un territoire. Les retombées économiques sont plus importantes avec du public extérieur.

Hervé Lamouroux - Groupe des 20 : on est dans une telle débâcle qu'on ne parle plus d'artistique, ça fait un peu peur. Il y a eu assez d'études et d'articles sur le poids économique, il faut qu'on défende le reste.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : pour moi, la vraie question est celle de l'utilisation de l'argent public : il est important de savoir quels festivals on aide et pourquoi. Dans les musiques actuelles, il y a beaucoup de festivals dont les cachets et les billets sont exorbitants et qui demandent des aides. On sait que ça ne sert ni l'artistique, ni les habitants, ni les territoires. La question c'est où on met nos moyens, quelle présence sur les territoires. La question de l'artistique est fondamentale, et je ne pense pas qu'on aide les artistes avec des cachets mirobolants.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : les termes d'impact et d'empreinte sont déjà utilisés mais on peut s'intéresser aux liens : entre les habitants, entre les artistes ; à la qualité du lien qu'on ne trouve pas dans les saisons.

Pour répondre à François, sur les festivals d'été on ne touche pas que les touristes : on est à $\frac{3}{4}$ de publics locaux. Les habitants ont aussi envie d'avoir des pratiques culturelles différentes (cf. étude de l'agence départementale sur le festival Cordes en ballade + étude de France Festivals en ligne).

François Pouzadoux - Région AURA : je posais la question en termes de répartition disciplinaire : pourquoi y a-t-il autant de festivals musiques actuelles et aussi peu d'autres disciplines ? Comment peut-on agir pour accompagner les autres disciplines ? Comment élargir les moyens de diffusion des artistes de certaines disciplines ?

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : pour aborder cette étude, il faudrait faire des recherches sur les études existantes, peut-être aussi interpeler France Festivals pour voir ce qui existe. J'ai retenu les termes d'empreinte territoriale, de résonance territoriale, de lien.

François Pouzadoux - Région AURA : le CESER Auvergne-Rhône-Alpes a fait une étude sur les festivals de la région (disponible [ici](#)), elle est ancienne mais il y a des réflexions qui sont toujours d'actualité.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : un étudiant pourrait peut-être travailler sur cette étude.

Robert Magurno - CGT spectacle : du côté de la CGT Spectacle, on n'a pas de personne dédiée et notre participation est bénévole.

L'étude sur les financements rejoint les politiques publiques et DRAC et Région sont à même de nous transmettre les informations. Sur l'impact des festivals, je peux prendre un peu de temps pour y travailler. Au lieu d'orienter l'étude sur les compagnies ou les festivals eux-mêmes, on pourrait l'orienter sur les communes et EPCI où ont lieu les festivals. Mais comment récupérer des données sur les ressentis, sur le lien avec la population ?

Concernant l'impact, je crains que certains festivals soient plus "légers" que d'autres en termes d'impact, faut-il pour autant les mettre de côté comme va le faire la DRAC ? C'est dommage, c'est peut-être ceux-là qui ont le plus de liens avec le local.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : dans les demandes d'aides c'est très quantitatif. Dans nos propres dossiers, on aborde la qualité des partenariats et des coopérations, le bénévolat... Le rapport d'activité permet d'autres types de contenus, les retours du public (verbatim) notamment.

Nicolas Poirel - FNAR : pour nous c'est très important de réfléchir au lien avec le territoire, de le valoriser autrement qu'avec des éléments quantitatifs. On met en avant la provenance des festivaliers et des bénévoles, le tissu associatif mobilisé (sou des écoles, amicale des pompiers...), le travail de fourni sur le territoire (autre que l'EAC). Si on veut embarquer les habitants il faut aussi travailler avec d'autres types de structures, mais c'est dur à évaluer : il faudrait aller voir les habitants, recueillir des retours sur la manière dont ça impacte leur vie dans leur commune. Il faudrait faire ça avec les services, avec le Conseil municipal aussi mais dans les petites communes c'est compliqué. Mix'Arts est intéressé pour nourrir ces réflexions.

Frida Morrone - RNCAP : je veux bien participer aux réunions, par contre je n'aurai pas le temps d'y travailler en dehors.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : dans les retours sensibles il y a ceux des artistes, c'est intéressant de voir ce qui ressort.

Nicolas Poirel - FNAR : pour les artistes locaux et/ou émergents l'outil festival est très pertinent, c'est intéressant de se rapprocher d'eux : est-ce qu'ils ont une place, est-ce qu'ils sont mis de côté ? Ça pourrait être un critère.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : on travaille avec des artistes émergents mais ils ne viennent pas forcément du territoire. Qu'est-ce que ça leur apporte dans leur pratique artistique de participer à des tremplins, à des scènes découverte ?

Hervé Lamouroux - Groupe des 20 : les artistes émergents ont du mal à sortir de leur territoire donc c'est bien d'accueillir des émergents d'ailleurs.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : intéressant aussi d'interroger les professionnels : qu'est-ce que ça apporte d'aller en festival, pourquoi ils font ce choix, qu'est-ce que ça a de différent ?

Hervé Lamouroux - Groupe des 20 : j'organise un tremplin à forte visibilité, avec une cinquantaine de professionnels présents dont beaucoup font partie du jury et remettent des prix. Beaucoup de professionnels viennent faire leur marché, ce qui contribue à faire circuler les artistes émergents.

Frida Morrone - RNCAP : effectivement le point de vue des artistes est important. Les festivals permettent de développer des liens avec des artistes et des programmateurs qui durent souvent dans le temps, mais comment mesurer ça ? Je remarque quand même que ça se réduit, quand on est programmé dans un festival c'est pour moins de représentations (hormis pour les quelques têtes d'affiche) donc la présence est réduite, on fait donc moins de rencontres. On est là à la frontière entre le qualitatif et le quantitatif.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : c'est intéressant cette idée qu'une durée de résidence un peu longue permet d'être dans une dynamique artistique, mais aussi de rencontrer les habitants et les bénévoles. Mais les contraintes budgétaires rendent ça difficile sauf quand les artistes acceptent d'être logés chez l'habitant. Ça crée un autre rapport que les diffusions en salle, le lien est différent. Mais effectivement le quantitatif influe sur le qualitatif.

Frida Morrone - RNCAP : dans le conte le logement chez l'habitant est courant. La question des artistes qui voient d'autres spectacles, dans d'autres disciplines, est importante. En ça le festival est une fête.

François Pouzadoux - Région AURA : dans nos dossiers, on demande quelques éléments qualitatifs - ligne artistique, faits marquants, zone de saisie libre (dont les acteurs ne s'emparent d'ailleurs pas souvent) - mais la majorité des items est quantitative. Vos réflexions sur la manière dont les festivals s'installent sur les territoires, sur ce qu'ils créent, pourraient aider aux arbitrages.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : on peut aussi évoquer le rôle des festivals et des artistes sur les nouveaux récits : transition écologique, autre manière de vivre sur les territoires, rapport au vivant... Dans la programmation on est attentif au fait de sensibiliser notre public, d'adapter nos formats. Les festivals peuvent agir sur la création artistique, le lien social, la transition écologique, la sensibilisation, les nouveaux récits.

Nicolas Poirel - FNAR : concernant la transition écologique et sociale, on fait le choix de programmer des artistes qui ont des discours qui vont dans le sens du bien commun. Au-delà des actions qui sont mises en place dans le festival, on favorise les artistes qui ont des choses à dire au niveau sociétal.

Relevé des décisions :

- Prochaine réunion du GT : octobre-novembre 2026 (sondage à venir)
- Mise en place d'un sous-groupe pour avancer d'ici là
- Partage des travaux du sous-groupe au fur et à mesure, pour que le groupe puisse suivre